

chent à l'enseignement. Je ne sais si l'on tient bien compte de tous les éléments qui ont amené ces faits ou qui peuvent les expliquer. Pour cela, il serait utile d'étudier la composition de la famille canadienne, la marche de la colonisation ; il serait également utile d'étudier l'histoire de l'enseignement dans la province de Québec, à différentes époques de notre histoire civile : sous le gouvernement français, sous le gouvernement anglais avant la constitution de 1791 et depuis, jusqu'à 1842, et après l'Union jusqu'à nos jours.

« Sans doute, il ne suffit pas d'expliquer les faits : il faut savoir profiter des leçons qu'ils nous donnent. Depuis cinquante ans à peine, c'est-à-dire depuis 1849, date de l'organisation de notre système scolaire, nous sommes dans la voie du progrès, d'un progrès réel, qu'on ne peut accuser d'avoir été trop lent, quand on songe que la génération qui avait 15 ans à cette époque (elle était à peu près formée) n'a pas encore toute disparue. Il ne serait pas juste de vouloir comparer un pays qui est en voie de formation, et qui manque d'une foule d'instruments matériels et intellectuels ; il ne serait pas juste de le comparer aux pays de l'ancien monde, où la suite des siècles a accumulé toutes sortes de ressources. La comparaison, cependant, ne serait pas toujours à notre désavantage. Depuis 1849, nous avons en successivement l'organisation des municipalités scolaires, l'organisation de l'inspection, la fondation des écoles normales et des journaux de pédagogie, l'établissement des bureaux d'examineurs, et la réglementation des brevets pour l'enseignement. Voilà ce qui a été fait, et l'on ne peut nier que ce soit beaucoup, même en comparaison de ce qui reste à faire. Car ce qu'on peut réclamer, ce sont des améliorations, des perfectionnements du système existant, plutôt que la création d'une nouvelle organisation.

« Mais ces améliorations, il ne faut pas craindre de les rechercher et de les étudier pour les accomplir avec sûreté. »

(à suivre).

Cours régulier de langue française

d'après une méthode nouvelle et graduée

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Par C.-J. MAGNAN

(Tous droits strictement réservés.)

DEUXIÈME MOIS

(Suite)

LEÇON XIX

Grammaire

Le nombre (Suite).—Formation du pluriel dans les noms.

Ecrire au tableau :

<i>le livre</i>	<i>les livres</i>
<i>une plume</i>	<i>deux plumes</i>
<i>le pain</i>	<i>les pains</i>

Faire distinguer les noms singuliers des noms pluriels. Puis amener les élèves à constater qu'au pluriel on ajoute *s* à la fin du nom. La règle générale qui suit est ensuite facile à comprendre.

DÉFINITION : Pour former le pluriel dans les noms on ajoute la lettre *s* au singulier. Ex. : *la table, les tables.*

EXERCICE ORAL.—*Epeler au pluriel les noms suivants :* la rivière, le lac, la glace, l'étang, la source, la rigole, la maison, la porte, la fenêtre, le grenier, la chambre, la salle, le plafond, le lit, la chaise, l'armoire, l'image.

DICTÉE.—*Jésus-Christ.* Les prophètes ont annoncé la venue de Jésus-Christ. Le Sauveur a paru dans le monde à l'instant prédit dans les prophéties. Il a signalé son passage sur la terre en faisant du bien aux hommes. Il a rendu l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, et l'usage de leurs jambes aux boiteux et aux paralytiques. Malgré ses bienfaits, les méchants l'ont persécuté, et il est mort sur la croix pour le salut des hommes. Sa religion a fait son chemin dans l'univers en dépit des obstacles. Des milliers de martyrs ont péri pour confesser son nom. L'Eglise catholique est l'objet de bien des attaques, mais suivant la promesse de son fondateur : les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.